



PREFET DE LA MANCHE

Direction départementale de la protection des populations de la Manche

477 Bd de la Dollée
BP 90286
50 006 SAINT-LO Cedex
Tél. : 02.33.72.60.70
Fax : 02.33.72.60.71
ddpp@manche.gouv.fr

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE VISITE D'UNE EXPLOITATION
à remplir par le vétérinaire sanitaire
et à transmettre sans délai à la DDPP avec le rapport de visite de l'exploitation

– **PIECE INDISPENSABLE AU PAIEMENT DES ACTES** –

EXPLOITATION	
Nom de l'exploitant :	Adresse de l'exploitation :
N°identification du cheptel :	Maladie suspectée :
	Espèce concernée :
VETERINAIRE SANITAIRE	
Nom du vétérinaire :	Adresse :
Date de la visite :	
Durée de la visite :	
Nature de la visite :	
Actes réalisés :	
Kilomètres parcourus (A/R) :	
Puissance fiscale du véhicule utilisé :	CV fiscaux
Date :	
Signature et cachet :	

